

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center"><b>Extrait du registre des délibérations Du CCAS COMMUNE D'USSON-EN-FOREZ</b></p>	<p align="center"><b>Délibération n° DCCAS20232703-02 Du 28 mars 2023 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022</b></p>
--	---	---

Nombre de membres			Date de la convocation	23.03.2023
Afférents au conseil d'administration	9		Date d'affichage	23.03.2023
En exercice	9			
Qui ont pris part à la délibération	6	Pouvoir	0	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de mars à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - Président

**Etaient présents:** BEAL H – FOLLEAT J. – DELORME D – BRIAND S – BONNEVAUX V - CALMARD B – FAYASSON G – CERISIER P – RIVAL G (6)

**Absents :** BRIAND S – CALMARD B – RIVAL G (1)

**Secrétaire :** Josette FOLLÉAT

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;

Vu le Code des Communes et notamment les articles R 241.1 à 4, R 241.6 à 15, R 241.16 à 33.

Monsieur le président informe le Conseil d'administration que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice **2022** a été réalisée par le Receveur Municipal de **du Service de Gestion Comptable de Montbrison** et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du budget du CCAS.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et le compte de gestion du Receveur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, par **6** voix pour, adopte le compte de gestion du Receveur pour l'année **2022** et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait à USSON EN FOREZ, le 28 mars 2023.



Le Président  
Hervé BEAL

La Secrétaire de séance  
Josette FOLLÉAT